

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 15

Nombre de votants : 15

L'an deux mil vingt et un, le huit avril à 19 h,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 02 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Messieurs Bruno CŒUR, François ESTEBAN, Madame Zohra OGBI, Messieurs Guy COURSIMAULT, Fabrice GERVAIS, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN, Madame Lisa LEMOYNE, Monsieur Jean-Claude MASSON, Madame Valérie ELAMBERT (arrivée à 19h20 n'a pas voté les délibérations 1 et 2), Monsieur GIRARD Sébastien, Madame Corinne STRAZZIERI, Monsieur Philippe GASNIER, Madame BORDEAUX BOREL Françoise

Secrétaire de séance : Françoise BORDEAUX BOREL

Approbation du PV de séance du 18/03/2021 : adopté à l'unanimité des présents

DELIBERATIONS :

1) Approbation du Compte de Gestion 2020

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Adopté à l'unanimité des présents.

2) Approbation du Compte Administratif 2020

Le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	727 238,71€	785 602.94 €
Investissement	178 681,59€	114 982.18 €

Est adopté hors de la présence de Mr le Maire à 13 voix pour.

3) Affectation de résultat

Le résultat de fonctionnement de **360 758.19 euros** est affecté de la façon suivante :

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **58 258.80 €**
- Excédents de fonctionnement capitalisés : **0€**
- Résultat de fonctionnement reporté : **302 499.39€**

Adopté à l'unanimité.

FB

4) Vote du Budget Supplémentaire

Le budget supplémentaire 2021 – n°1, est arrêté comme suit:

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 095 819.31€	1 095 819.31€
Section d'investissement	463 820€	463 820€
TOTAL	1 559 639.31€	1 559 639.31€

Adopté à 14 voix pour, 1 abstention.

5) Vote des taux de contribution directes 2021

Le conseil municipal de la commune de Bou décide de fixer les taux de contributions directes suivants pour 2021 : Foncier bâti à 57,56 % (39+18.56) et foncier non bâti à 60,74 %. Le produit attendu est de 559 571 €. **Adopté à l'unanimité.**

6) Création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) Sollicitation d'Orléans Métropole

Les communes de BOU et COMBLEUX souhaitent développer conjointement un projet de Zone Agricole Protégée. L'objectif est d'affirmer la volonté politique de la commune de préserver des zones agricoles afin qu'elles restent ou deviennent productives, dans le cadre d'un projet agricole de territoire.

La finalité principale est d'encourager l'installation d'agriculteurs sur la commune.

Adopté à l'unanimité.

7) Tarifs de location de la salle des fêtes à des professionnels

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de voter des tarifs de location de la salle des fêtes pour des manifestations à caractère professionnel et/ou commercial. Les tarifs appliqués seront de 200 € HT pour la grande salle, 130 € HT pour la petite salle et 50 € HT pour la cuisine.

Adopté à 13 voix pour, 2 voix contre

8) Désaffectation, 9) déclassement et 10) achat de parcelle cadastrale /DESBOIS

Le conseil municipal accepte à 14 voix pour, 1 abstention la désaffectation, le déclassement et l'achat des parcelles cadastrales n° ZA 116 de 38.30 are. **Adopté à 14 voix pour, 1 abstention.**

11) Désaffectation, 12) déclassement et 13) don de parcelles cadastrales /BECHU

Le conseil municipal accepte à 14 voix pour, 1 abstention la désaffectation, le déclassement et le don des parcelles cadastrales ZA 102 de 7.07 are et ZA 103 de 6.17 are. **Adopté à 14 voix pour, 1 abstention.**

Informations et questions diverses : Planning des commissions de mai 2021

Prochain conseil municipal le 20/05/2021.

Fin de séance à 21 h 20 .

Fait à Bou, le 9 avril 2021

La Secrétaire de séance

